



Un observatoire de la maltraitance envers les enfants : une façon interactive de s'intéresser à cette problématique

Rev Med Suisse 2006 ; 2 : 538-41

C. Voelin
F. Nicod
J.-J. Cheseaux

Pr Claude Voelin
Observatoire de la maltraitance
envers les enfants
Bâtiment Humence
1015 Lausanne
Claude.Voelin@unil.ch

Dr Florence Nicod
Institut de psychologie
Faculté des sciences sociales
et politiques
Université de Lausanne
1015 Lausanne
Florence.Nicod@unil.ch

Dr Jean-Jacques Cheseaux
Responsable du CAN-Team
(Child Abuse and Neglect)
Département médico-chirurgical de
pédiatrie
CHUV, 1011 Lausanne
Jean-jacques.Cheseaux@chuv.ch

An Observatory of child abuse and neglect: an interactive way to look at this issue

Since the second part of the 20th century, professionals from diverse backgrounds have been looking at child abuse and neglect issues without a real common approach and understanding. The objective of the Observatory is to allow these professionals, whatever their research or practice background is, to confront their views and ideas within a constructive interdisciplinary framework, aiming at better serving victims, families and perpetrators needs.

Des professionnels issus de domaines divers se penchent depuis la seconde moitié du XX^e siècle sur la problématique des mauvais traitements envers les enfants, sans qu'une réelle réflexion commune ne puisse être engagée. L'objectif de «l'Observatoire» est de permettre à ces personnes, qu'elles soient issues du terrain ou de la recherche, de se confronter au sein d'un débat interdisciplinaire constructif afin de pouvoir mieux répondre aux besoins des victimes, des familles et des auteurs.

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, l'Université de Lausanne organise, avec un certain succès, un cours de formation continue sur le thème de la maltraitance envers les enfants. L'un des organisateurs de ce cours, C. Voelin, est également amené à diriger de nombreux travaux d'étudiants en psychologie, qui choisissent de consacrer leur mémoire de fin d'études ou de diplôme à ce sujet. C'est de cette expérience, enrichie de nombreux contacts avec les professionnels du terrain, qu'est née l'idée d'un Observatoire de la maltraitance envers les enfants. Le projet Anthropos, lancé par le rectorat de l'Université de Lausanne fin 2004 pour encourager les démarches de type interdisciplinaire, en a permis la concrétisation. L'Observatoire a été officiellement inauguré fin janvier 2006.

POURQUOI L'OBSERVATOIRE DE LA MALTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS ?

Depuis une trentaine d'années, de nombreux efforts sont fournis par diverses personnes et institutions par rapport à la maltraitance envers les enfants. Ces efforts concernent tant les aspects théoriques de la maltraitance infantile (compréhension de ses causes et évaluation de ses effets dans leurs multiples aspects) que les aspects plus pratiques liés à la prise en charge des auteurs et des victimes ainsi que des environnements concernés (famille, institutions).

Les professionnels susceptibles d'intervenir dans ces situations ou de mener une réflexion théorique autour de la maltraitance infantile sont issus de domaines très divers (médical, juridique, social, psychologique, scolaire, éducatif). Tous admettent que les actions entreprises (dans leurs aspects pratiques et théoriques) devraient être coordonnées dans le cadre d'une démarche interdisciplinaire.

Cependant, nous constatons que l'échange entre les divers professionnels concernés est insatisfaisant. En effet, sur le terrain, ils ne se rencontrent la plupart du temps qu'autour de situations spécifiques qui nécessitent une intervention urgente. Quant aux personnes d'horizons différents qui interviennent lors de colloques centrés sur le thème des mauvais traitements, ils se succèdent sans qu'une réelle réflexion interdisciplinaire avec un regard critique puisse être engagée. A cela s'ajoute que les professionnels du terrain n'ont que peu l'occasion de profiter des apports théoriques des chercheurs, qui en retour connaissent mal les pré-



occupations et difficultés auxquelles les premiers sont confrontés dans leur pratique.

Cet Observatoire se donne pour mission de créer les conditions permettant aux professionnels des différents domaines concernés par la maltraitance envers les enfants de se réunir et de s'enrichir mutuellement. L'objectif est de donner ainsi l'occasion à ces professionnels, qu'ils soient issus du terrain ou de la recherche, de se confronter de manière constructive au sein d'un débat interdisciplinaire. Il devrait en émerger un discours et un corpus de savoirs dynamiques et utiles à chacun. Par ailleurs, cette réflexion commune devrait mettre en évidence de nouvelles questions de recherche qui, à terme, devraient amener à mieux répondre aux besoins des acteurs touchés par la maltraitance : victimes, familles et auteurs.

L'insertion universitaire de l'Observatoire est garante de son indépendance et, par là même, fournit les conditions indispensables au débat critique entre professionnels issus de domaines et institutions différents.

Précisons que l'Observatoire ne fournit pas de prestations directes (thérapeutiques ou autres) aux acteurs, victimes ou auteurs, de la maltraitance.

LES MAUVAIS TRAITEMENTS ENVERS LES ENFANTS

Ci-dessous sont présentés succinctement quelques définitions et éléments délimitant le cadre dans lequel s'inscrit l'Observatoire.

Typologie des mauvais traitements

Le Rapport fédéral *Enfance maltraitée en Suisse*¹ datant de 1992, définit les mauvais traitements envers les enfants de la façon suivante: ils sont «(...) les effets d'interactions violentes et/ou négligentes entre des personnes (parents, substituts parentaux, tiers), des institutions, des structures sociales, et des mineurs, générant des atteintes à la santé physique et psychique, des arrêts de développement, des invalidités et parfois la mort (...)».

En conformité avec cette définition générale, les mauvais traitements sont habituellement subdivisés en quatre types :

- La maltraitance physique : tout acte dirigé sur ou contre le corps de l'enfant : *coups, brûlures, secouer un bébé, etc.*
- Les abus sexuels : «*L'abus sexuel consiste à faire participer des enfants et adolescents, dont on a la charge ou développementalement immatures, à des activités sexuelles qu'ils ne peuvent pleinement comprendre et auxquelles ils sont incapables de consentir en connaissance de cause, ou bien à des activités qui violent les tabous sociaux attachés aux rôles familiaux.*» Cette définition de Kempe² date de 1978 et fait toujours foi. Elle recouvre des actes qui vont de l'exhibitionnisme au viol avec pénétration.
- La maltraitance psychologique : *paroles blessantes ou dévalorisantes, humiliations, privations de type punitif.*
- La négligence : il s'agit de mauvais traitements par défaut : *carences affectives, défaut de soins, tout type de déprivation.*

Les contextes concernés

Le *cadre familial* est l'environnement où a lieu la majorité des mauvais traitements envers les enfants. La famille est en effet le premier et le principal lieu de vie de l'enfant

qui dépend d'elle pour se développer. Habituellement, il ne peut la quitter avant 18 ans, âge auquel, légalement, il n'est plus soumis à l'autorité parentale. Aucun milieu socio-économique ou culturel n'est épargné par la maltraitance intrafamiliale.

Les *membres de l'entourage* de l'enfant, y compris les *professionnels* de l'enfance sont aussi à l'origine de mauvais traitements : il peut s'agir de voisins ou amis de la famille, du personnel de crèches, d'écoles, d'institutions socio-éducatives, des membres du clergé, d'associations de loisirs ou de clubs de sport, etc.

La *maltraitance institutionnelle* se manifeste lorsque des mauvais traitements perdurent ou sont engendrés en raison du mode de fonctionnement d'une institution : le système judiciaire a par exemple souvent été qualifié de maltraitant lorsqu'il multipliait les auditions d'enfants victimes de maltraitance et entraînait ainsi une revictimisation.

Les auteurs

Tous les âges et niveaux socio-économiques sont représentés chez les auteurs de mauvais traitements. Les deux sexes le sont aussi, même s'il est certain que les hommes sont beaucoup plus souvent auteurs d'abus sexuels que les femmes.

Précisons que la violence entre pairs chez les enfants et les adolescents est courante et que la problématique des adolescents agresseurs sexuels préoccupe de plus en plus les professionnels.

La fréquence des mauvais traitements intrafamiliaux indique que la plupart du temps, l'auteur connaît l'enfant : il peut être son propre parent ou un membre de la famille élargie. D'autres auteurs appartiennent à l'entourage de l'enfant, ce qui inclut ceux et celles qui ont affaire à lui dans le cadre de leur rôle professionnel ou institutionnel. Les auteurs qui ne connaissent pas l'enfant sont rares, ce sont en général des agresseurs sexuels : ces agressions, de gravité très différente, sont généralement subites et leurs auteurs ne les répètent pas avec le même enfant.

Enfin, soulignons qu'il n'existerait pas de profil-type des auteurs de mauvais traitements.

Les victimes

Tant les garçons que les filles sont concernés par les mauvais traitements même si celles-ci sont sur-représentées parmi les victimes d'abus sexuels.

En Suisse, on parle de mauvais traitements envers les enfants jusqu'à l'âge de 18 ans révolus, âge de la majorité. Ceci est important à signaler par rapport au cadre légal où les mesures (de protection et de répression) prévues sont différentes selon qu'un individu est mineur ou non ; soulignons que ces mesures sont d'autant plus importantes lorsque l'enfant est maltraité au sein de sa famille. Aucun âge ne semble épargné par les mauvais traitements ; cependant, la forme et les caractéristiques de ces derniers varient selon le niveau de développement de l'enfant. Enfin, précisons que selon de nombreuses recherches, les bébés sont beaucoup plus souvent maltraités qu'on l'imagine.

Comme pour les auteurs, on retrouve des enfants et adolescents victimes de mauvais traitements dans tous les milieux socio-économiques et culturels.



Les enfants expriment de façon très variée les mauvais traitements subis : l'âge, le niveau de développement atteint, le type de maltraitance subie, le type de lien avec l'auteur, entre autres éléments, influencent les symptômes manifestés quand il y en a. Ainsi, il n'existe pas de « syndrome de l'enfant maltraité » et aucun symptôme n'est spécifique en soi de la présence ou de l'absence de mauvais traitements.

Les professionnels confrontés aux mauvais traitements

Les professionnels susceptibles d'être confrontés à un enfant maltraité sont nombreux et recouvrent des institutions et domaines variés : la justice (civile et pénale), la police, le monde éducatif et scolaire (ordinaire et spécialisé), le domaine social, culturel et des loisirs, celui de la petite enfance, le domaine médical et psychologique. Précisons que les membres de ces divers domaines travaillent au sein de structures qui peuvent être publiques ou privées.

Cette énumération non exhaustive met en évidence la nécessité du travail interdisciplinaire autour des situations de maltraitance car l'enfant est généralement inséré dans plusieurs de ces structures. Mais la variété des domaines évoqués fait aussi poindre les difficultés liées à cette collaboration entre les divers professionnels.

OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE

L'Observatoire se donne plusieurs objectifs, qui s'inscrivent tous dans une démarche interdisciplinaire.

1. Constituer un *corpus organisé de connaissances* théoriques et pratiques sur la maltraitance infantile et le mettre à la disposition de tous les professionnels et partenaires concernés.

Une telle mise en commun fait en effet grandement défaut à l'heure actuelle. Pour ce qui est des spécialistes rattachés à l'université, les subdivisions en facultés et instituts ne favorisent guère les échanges et le partage des compétences.

Il en est de même chez les professionnels de terrain : insérés dans une institution ou exerçant une pratique privée, ils ont trop rarement l'occasion d'échanger entre eux leurs savoirs et leurs savoir-faire professionnels.

Il s'agit donc de mettre en relation les diverses connaissances présentes au sein des subdivisions académiques, de faire de même concernant les savoir-faire des professionnels, et de favoriser la rencontre entre ces compétences d'ordres théorique et pratique, pour qu'elles ne restent pas déconnectées les unes des autres.

2. Susciter un *débat critique*, en confrontant les expériences acquises sur le terrain avec les points de vue présentés dans la littérature spécialisée. Les ouvrages ou les colloques actuels sont construits trop souvent comme une succession d'exposés isolés les uns des autres. Nous proposons, au contraire, une confrontation constructive de ces divers points de vue.

Les éléments contradictoires qui ne manqueront pas d'en surgir permettront de relancer le débat et d'alimenter de nouvelles questions de recherche.

A terme, ce débat permanent sera utile à tous les acteurs concernés.

3. *Diffuser* les résultats des débats critiques, les nouvelles questions de recherche ainsi que les informations utiles liées au domaine de la maltraitance infantile (nouvelles parutions, congrès, formations, etc.).

4. *Organiser* des réunions de *formation* et d'*information* ouvertes aux acteurs universitaires et non universitaires évoqués.

MOYENS D'ACTION

Plusieurs actions sont prévues, ou déjà en place, pour réaliser ces objectifs.

1. Procéder à une analyse critique des publications qui paraissent dans le domaine de la maltraitance envers les enfants, et les faire connaître par le biais d'une base de données régulièrement alimentée.

Nous travaillons actuellement à doter le site de l'Observatoire d'une plate-forme électronique qui permettra l'échange d'informations entre les professionnels qui la visiteront.

2. Réunir, lors de colloques, des professionnels de terrain et des chercheurs provenant des divers environnements mentionnés ci-dessus.

3. Diffuser les actes des colloques, les nouvelles questions de recherche ainsi que toute information utile aux acteurs concernés, à l'aide d'un site internet. Un bulletin sous forme électronique et papier paraîtra aussi à cet effet et tiendra également ses lecteurs au courant de nos activités.

4. Organiser des modules de formation adressés à tous les professionnels susceptibles d'être confrontés à la maltraitance envers les enfants, avec le souci constant de promouvoir la rencontre interdisciplinaire, tant du côté des intervenants que de celui des participants.

CONCLUSION

Une masse énorme de publications sur la maltraitance s'entasse dans les bibliothèques, alors que sur le terrain des professionnels mettent en place des modes d'intervention souvent remarquables. Alors que ces diverses démarches pourraient se valoriser mutuellement au contact les unes des autres, on doit regretter qu'elles se rencontrent trop rarement. L'Observatoire n'est pas une structure de plus dans le dispositif mis en place pour prévenir et traiter la maltraitance. Son but est, principalement, de valoriser les actions et les réflexions existantes en les faisant se rencontrer, se confronter. Il est, de ce point de vue, à la disposition de tous les professionnels et chercheurs qui partagent ses objectifs. ■

Nota bene

Les activités mentionnées ci-dessus évolueront, bien évidemment, en fonction de l'émergence de nouveaux objectifs et de nouveaux besoins, et en réponse aux critiques, propositions et sollicitations émanant des partenaires de l'Observatoire. De même, nous restons attentifs aux suggestions et opinions des lecteurs souhaitant nous en faire part : vous pouvez en tout temps nous contacter à l'adresse suivante : ome@unil.ch



Encadré

L'Observatoire est piloté par un conseil scientifique composé actuellement des Prs Claude Voelin (Institut de psychologie, Faculté des SSP, Directeur de l'Observatoire), F. Ansermet (pédopsychiatre, Faculté de biologie et de médecine), L. Benaroyo (médecin et éthicien, Faculté de biologie et de médecine), A. Kuhn (droit pénal et criminologie, Faculté de droit), R. Knüsel (politique et action sociale, Faculté des sciences sociales et politiques), du Dr B. Gravier (psychiatre, responsable de la psychiatrie pénitentiaire du canton de Vaud, Faculté de biologie et de médecine) et du Dr Jean-Jacques Cheseaux (pédiatre, responsable du CAN-Team, Département médico-chirurgical de pédiatrie, CHUV).

L'Observatoire bénéficie du label Anthropos décerné par l'Université de Lausanne à des projets divers, mais dont le point commun consiste en une démarche interdisciplinaire.

Toute suggestion et opinion sera accueillie favorablement. Pour nous contacter : ome@unil.ch. Visitez notre site : unil.ch/ome

Bibliographie

- 1 Enfance maltraitée en Suisse. Berne: Office central des imprimés et du matériel, 1992.
- 2 Kempe RS, Kempe CH. L'enfance torturée Bruxelles: Mardaga. (Ed. or. 1978), 1981.

* à lire

** à lire absolument